



**ECOLE
NOTRE-DAME AUXILIATRICE**
La Vallée - 35830 Betton
tél: +33(0)769622356
email: secretariat@notredameauxiliatrice.fr

REGLEMENT FINANCIER

Tarif 2022 – 2023

Scolarité mensuelle pour 1 enfant (sur 10 mois – de septembre à juin inclus)

Petite Section :	150 €/mois*	(1500€/année)
Moyenne Section à CM2 :	200 €/mois*	(2000€/année)
Collège 6 ^{ème} à 3 ^{ème} :	300 €/mois*	(3000€/année)
Lycée 2 ^{nde} à T ^{ale} :	375 €/mois*	(3750€/année)

*REDUCTION POUR LES FRATRIES :

à partir du	2 ^{ème} enfant :	5%	du total
à partir du	3 ^{ème} enfant :	10%	du total
à partir du	4 ^{ème} enfant :	15%	du total
à partir du	5 ^{ème} enfant :	20%	du total
à partir du	6 ^{ème} enfant :	25%	du total
à partir du	7 ^{ème} enfant :	30%	du total

ex : une famille ayant trois enfants scolarisés à l'école: 1 enfant en PS, 1 enfant en CM2, 1 enfant en 4^{ème},
Scolarité mensuelle: 150€/mois (PS) + 200€/mois (CM2) + 300€/mois(4^{ème}) = 650€
Réduction 10% : 65€
Total mensuel: 650-65=585€

FRAIS DE DOSSIER (uniquement pour les nouvelles inscriptions)

50€ pour le premier enfant inscrit
10€ par enfant supplémentaire.

FRAIS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE (obligatoire)

8 euros par an et par enfant

MODE DE REGLEMENT :

Paiement des scolarités par chèque à l'ordre de APPRENDS
Dépôt obligatoire de 10 chèques au moment de l'inscription

Pour les situations financières difficiles, merci de contacter en toute simplicité et discrétion le trésorier :

Monsieur Anton du Cassé : secretariat@notredameauxiliatrice.fr – tél : 0698914641

Fait à Le ... / ... /

signatures (*des deux parents*)